

<p style="text-align: center;"><b>Réforme des retraites : organisation des concertations Pénibilité – Fins de carrière et retraites progressives dans la fonction publique</b></p>
--

Le cycle de concertation spécifique sur la pénibilité ainsi que sur les fins de carrière et les retraites progressives dans la fonction publique, se déroulera du 8 janvier aux premiers jours de février, avant l'examen en commission du projet de loi portant réforme des retraites.

Elle sera organisée sous l'égide du secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'action et des comptes publics, Olivier DUSSOPT, et du secrétaire d'Etat de la ministre des solidarités et de la santé, chargé des retraites, Laurent PIETRASZEWSKI.

- **Sur la pénibilité (semaine du 8 janvier et semaine du 13 janvier)**

Le 8 janvier, une réunion multilatérale au ministère de l'action et des comptes publics, a lieu avec les syndicats représentatifs de la fonction publique et les représentants des employeurs de la fonction publique afin de présenter un état des lieux du dispositif dans le secteur privé et d'aborder son application dans le secteur public avec des éléments de diagnostic.

La semaine du 13 janvier, des réunions bilatérales auront lieu au ministère de l'action et des comptes publics avec les partenaires sociaux.

- **Sur les fins de carrière et les retraites progressives (semaine du 20 janvier)**

Au début de la semaine du 20 janvier, une réunion multilatérale aura lieu afin de faire un point d'étape sur la pénibilité, et d'initier un cycle de réunions sur les fins de carrière et les retraites progressives dans la fonction publique.

Une série de réunions bilatérales aura lieu avec les organisations syndicats et les employeurs publics durant cette même semaine.

- **Clôture de la concertation (semaine du 27 janvier et semaine du 3 février)**

La semaine du 27 janvier, une réunion multilatérale au ministère de l'action et des comptes publics, permettra de présenter les conclusions de la concertation avec les syndicats représentatifs de la fonction publique et les représentants des employeurs publics.

Au début du mois de février, une réunion multilatérale de synthèse globale aura lieu sous l'égide du Premier ministre.